REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT - REGION DE LA GUADELOUPE *******

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE GUADELOUPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du

: 8 septembre 2021

Date de la convocation

: 2 septembre

Membres en exercice

: 7

DELIBERATION N°BS2021-09-002/1 ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT DU SMGEAG

L'an deux-mille vingt et un, le huit septembre à neuf heures trente, le bureau syndical du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE.

PRENOM	NOM	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	Présent	Absent	Absent excusé	Excusé représente
Jean-Louis	FRANCISQUE	REGION Président	Х			represente
Guy	LOSBAR	DEPARTEMENT	Х			
Alain	LEON	CAGSC	X			
Claudine	BAJAZET	CANBT	X			
Fabert	MICHELY	CAP EXCELLENCE	X			
Jean	BARDAIL	CANGT	X			
Myriam- Lucie	BROSIUS	CARL	X			

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le bureau syndical peut valablement délibérer.

Madame Claudine BAJAZET est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 7 SEP. 2021
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

LE BUREAU

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU la délibération N°CS 2021-09-001/1 portant élection du président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU la délibération N°BS2021-09-001/1 portant fixation du nombre de vice-présidents du SMGEAG;
- VU les statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;
- VU les résultats du scrutin.

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal.

DECIDE

A l'unanimité des membres,

ARTICLE 1: DE PROCLAMER Madame Myriam-Lucie BROSIUS, représentante de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, élue 1^{er} vice-présidente et la déclare installée.

ARTICLE 2: D'AUTORISER Monsieur le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au Gosier, les jour, mois et an ci-dessus.

COURRIER ARRIVÉ LE:

1 7 SEP. 2021

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Guadeloupe. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

1 7 SEP. 2021 SPREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

PROCES-VERBAL

RELATIF A L'ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE GUADELOUPE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales;

L'an deux-mille vingt et un, le huit septembre, le bureau du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Président.

PRENOM	NOM	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	Présent	Absent	Absent excusé	Excusé représenté
Jean-Louis	FRANCISQUE	REGION	X Président			
Guy	LOSBAR	DEPARTEMENT	X			
Alain	LEON	CAGSC	×			
Claudine	BAJAZET	CANBT	X			
Fabert	MICHELY	CAP EXCELLENCE	X			
Jean	BARDAIL	CANGT	X			
Myriam- Lucie	BROSIUS	CARL	X			

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE.

Conformément aux articles L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Claudine BAJAZET est désignée secrétaire de séance. Elle procède à l'appel nominal des membres.

Sept (7) conseillers sont présents, le président constate que les conditions de quorum sont réunies.

1 - ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le bureau à l'élection des vice-présidents :

A l'issue de l'appel à candidatures lancé par Monsieur le Président,

Monsieur Guy LOSBAR propose la candidature de Madame Myriam-Lucie BROSIUS à la fonction de première vice-présidente qui l'accepte.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires :

Résultat du premier tour de scrutin

Un assesseur est désigné pour assurer le déroulement du vote : Monsieur Alain LEON, représentant de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes.

Procés-verbal d'élection des vice-présidents du SMGEAG

Page 1 sur 3

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- A) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- B) Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne) : 7
- $\mathbb{C})$ Nombre de bulletins blancs ou nuls (à déduire) : 0
- D) Nombre de suffrages exprimés (B-C): 7
- E) Majorité absolue: 7

• Proclamation de l'élection de la première vice-présidente

Madame Myriam-Lucie BROSIUS ayant obtenu sept (7) voix soit la majorité absolue est proclamée première vice-présidente, elle est immédiatement installée dans ses fonctions.

2 - ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Suite à l'appel à candidature, les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Monsieur Jean BARDAIL, représentant de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre.
- Monsieur Fabert MICHELY, représentant de la Communauté d'Agglomération de Cap Exellence.

Résultat du premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- A) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- B) Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne):7
- C) Nombre de bulletins blancs ou nuls (à déduire) : 0
- D) Nombre de suffrages exprimés (B-C):7

Monsieur Jean BARDAIL obtient 5 voix.

Monsieur Fabert MICHELY obtient 2 voix.

Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur Jean BARDAIL ayant obtenu 5 voix soit la majorité absolue est proclamé deuxième vice-président, il est immédiatement installé dans ses fonctions.

2-ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

uite à l'appel à candidature, les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Madame Claudine BAJAZET, représentante de la Communaté d'Agglomération du Nord Basse-Terre.
- · Monsieur Fabert MICHELY, représentant de la Communauté d'Agglomération de Cap Exellence.
- Monsieur Alain LEON, représentant de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe.

Résultat du premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- A) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :0
- B) Nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne): 7
- C) Nombre de bulletins blancs ou nuls (à déduire) : 0
- D) Nombre de suffrages exprimés (B-C): 7

Madame Claudine BAJAZET obtient 5 voix

Monsieur Fabert MICHELY obtient 1 voix

Monsieur Alain LEON obtient 1 voix

• Proclamation de l'élection de la troisième vice-présidente

Madame Claudine BAJAZET ayant obtenu 5 voix soit la majorité absolue est proclamée troisième vice-présidente, elle est immédiatement installée dans ses fonctions.

Syndicat mixte de la gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe

Premier tour de scrutin premier vice-président

Séance du Mercredi 1er Septembre 2021 - 9h30

	/yriam- Lucie	Jean	Fabert	Claudine	Alain	Guy	Jean-Louis	Prénom
	BROSIUS	BARDAIL	MICHELY	BAJAZET	LEON	LOSBAR	FRANCISQUE	Nom
	CARL	CANGT	CAP EXCELLENCE	CANBT	CAGSC	DEPARTEMENT	REGION – Président	Collectivité de rattachement
COURRIER ARRIVÉ LE:		A A			AA	A Company of the Comp	A commence of the same of the	Signature

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

17 SEP. 2021

Syndicat mixte de la gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe

Premier tour de scrutin deuxième vice-président

Séance du Mercredi 1er Septembre 2021 - 9h30

	Myriam- Lucie BROSIUS	Jean BARDAIL	Fabert MICHELY	Claudine BAJAZET	Alain LEON	Guy LOSBAR	Jean-Louis FRANCISQUE	Prénom Nom
	CARL	CANGT	CAP EXCELLENCE	CANBT	CAGSC	DEPARTEMENT	REGION – Président	Collectivité de rattachement
SPREFECTURE DE POINTE-À-PITRE				The state of the s	AA			Signature

Syndicat mixte de la gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe

Premier tour de scrutin troisième vice-président

Séance du Mercredi 1er Septembre 2021 - 9h30

Myriam- Lucie	Jean	Fabert	Claudine	Alain	Ġuy	Jean-Louis	Prénom
BROSIUS	BARDAIL	MICHELY	BAJAZET	LEON	LOSBAR	FRANCISQUE	Nom
CARL	CANGT	CAP EXCELLENCE	CANBT	CAGSC	DEPARTEMENT	REGION — Président	Collectivité de rattachement
			H,	14	Aug .		Signature

